





Etudiants sous visa « Mineur scolarisé »

1ère demande de titre de séjour « Etudiant » Liste de pièces à fournir

Cette liste concerne les étudiants sous visa « Mineur scolarisé » <u>devenus majeurs en France</u>. Les documents sont à fournir le jour de votre rendez-vous à la Préfecture (originaux + copies).

Liste des documents à fournir – Originaux et copies :

- ✓ Passeport:
 - O Page de votre passeport avec votre identité et votre signature
 - Page avec le visa « Mineur scolarisé »
 - Page avec le tampon d'entrée en France
- √ 3 photos d'identité
- ✓ Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :
- O <u>Vous vivez dans une résidence étudiante (Maison St Bernard, St Laurent, résidences CROUS ou résidence étudiante privée)</u>:
 - Attestation de résidence
 - O Vous êtes locataire ou propriétaire:
 - Facture d'eau <u>ou</u> électricité <u>ou</u> gaz <u>ou</u> téléphone fixe <u>ou</u> mobile <u>ou</u> internet mentionnant votre nom
 - <u>Ou</u> bail de location (seulement issu d'un organisme agréé type régie les documents entre particuliers ne sont pas acceptés)
 - <u>Ou</u> dernière quittance de loyer (seulement issue d'un organisme agréé type régie les documents entre particuliers ne sont pas acceptés)
 - O Vous vivez à l'hôtel:
 - Attestation de votre hôtelier
 - Ou facture du dernier mois







- O Vous êtes hébergé chez un particulier (famille, ami...)
- Attestation de votre hébergeant datée et signée. Voir PDF « (Modèle) Attestation d'hébergement FR-ENG ».
- Sa carte d'identité (si Français ou Européen) ou carte de séjour en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois à son nom
- ✓ Certificat de scolarité à l'UCLy pour l'année universitaire / semestre en cours

<u>Si votre cursus à l'UCLy comprend une mobilité en Europe (Erasmus ou stage)</u>: attestation de mobilité établie par votre faculté à l'UCLy mentionnant le pays et la durée de votre mobilité.

✓ Ressources financières :

Attention : les relevés mensuels de compte bancaire ne sont pas valables.

- o <u>Vous recevez de l'argent d'un parent/d'une autre personne :</u>
- Attestation bancaire de cette personne justifiant de la programmation de virements réguliers vers votre compte, à hauteur de minimum 615€/mois ;
- <u>Ou</u> Attestation sur l'honneur de versement des sommes permettant d'atteindre le montant requis de 615€/mois. Voir PDF « (Modèle) Attestation de prise en charge FR-ENG ».
- Passeport/carte d'identité de cette personne
 - Vous êtes salarié:
- Fiches de paie des 3 derniers mois
 - Vous avez vos propres économies:
- Attestation bancaire de solde créditeur suffisant. Le solde doit être de minimum 6.150€ pour une année académique.
 - o Vous avez une bourse:
- De votre pays d'origine : veuillez fournir une attestation de bourse de l'organisme payeur du pays d'origine précisant le montant et la durée de la bourse.
- Du gouvernement français ou bénéficiaire de programmes européens: veuillez fournir l'attestation de bourse.







- Fiche de renseignement
- ✓ Tableau de formation
- ✓ Contrat d'engagement à respecter les principes de la République française